

L'Institut de Formation en Santé de l'Audomarois est  
situé sur le site

du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer,  
au cœur d'un parc arboré de 50 hectares.

### Coût de la formation

Droit d'inscription annuel en lien avec le statut étudiant.  
Financement de la formation par la Région Hauts-de-France sous  
conditions.

Coût de la formation: 7100 euros / an

### Aides financières possibles

Elles sont possibles sous conditions:

- Bourse, aides spécifiques de la Région Hauts-de-France
- Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur)

### Conditions matérielles

#### **Repas:**

Self du personnel sur le site du Centre Hospitalier de la Région de  
Saint-Omer. Micro-ondes disponibles à la cafétéria de l'institut et  
tables extérieures.

#### **Hébergement:**

Possibilité de location à proximité de l'institut.

#### **Centre de ressources pédagogiques:**

Recherche documentaire et prêt d'ouvrages.

#### **Parking à proximité**

#### **Postes informatiques disponibles**

#### **Salle de détente**



## FORMATION INFIRMIÈRE

Capacité d'accueil: 80 étudiants

Durée : 3 ans




UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA REUSSITE

Institut de Formation en Santé  
de l'Audomarois  
Centre Hospitalier de  
la Région de Saint-Omer  
Pavillon Artois  
Route de Blendecques  
BP 60357 Helfaut  
62505 SAINT-OMER cedex

DES FORMATIONS QUALifiantES


UN DIPLOME A LA CLÉ



 03.21.88.74.40

 secretariat-ifs@ch-stomer.fr

 référent handicap: LEMORT David

 <https://ch-saintomer.fr/>

 Ifsa Saint-Omer

# LA FORMATION INFIRMIÈRE

**Prérequis et modalités d'accès:** Être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection

Être titulaire des titres ou diplômes suivants :

- Baccalauréat français
  - Titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n°81-1221 du 31 décembre 1981
  - Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
  - Diplôme d'accès aux études universitaires ou attestation de réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires
  - Diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne sous réserve de fournir l'équivalent d'accès aux études universitaires
- Être élève de classe de terminale l'année de l'inscription à Parcoursup sous réserve de fournir une attestation de réussite au baccalauréat français au moment de l'inscription définitive dans l'institut.



Pour les bacheliers ou élèves de classe de terminale:

**Inscription sur Parcoursup**

**OU**

Relever de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.



Pour les candidats relevant de la formation professionnelle:

**Epreuves de sélection :**

- Épreuve de rédaction de 30 minutes dans le domaine sanitaire et social (notée sur 10)
- Épreuve de calculs de 30 minutes (notée sur 10)
- Entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle (noté sur 20)

**Admission 20/40:** Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire

2100 heures de cours

2100 heures de stage

**59 unités d'enseignements (UE) réparties en 6 domaines :**

- Sciences humaines sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

1ère Année : 1 stage de 5 semaines et 1 stage de 10 semaines

2ème Année : 2 stages de 10 semaines

3ème Année : 1 stage de 10 semaines et 1 stage de 15 semaines

Une équipe pédagogique, administrative et logistique compétente et soucieuse de votre réussite

Des cadres formateurs, une chargée de communication, des secrétaires, des agents hôteliers, des intervenants professionnels expérimentés et disponibles

Des formations optimisées par une pédagogie active

Des équipements adaptés pour une formation qualifiante

Une politique d'accessibilité avec la prise en compte des personnes en situation de handicap

**95 % de diplômés en 2023**